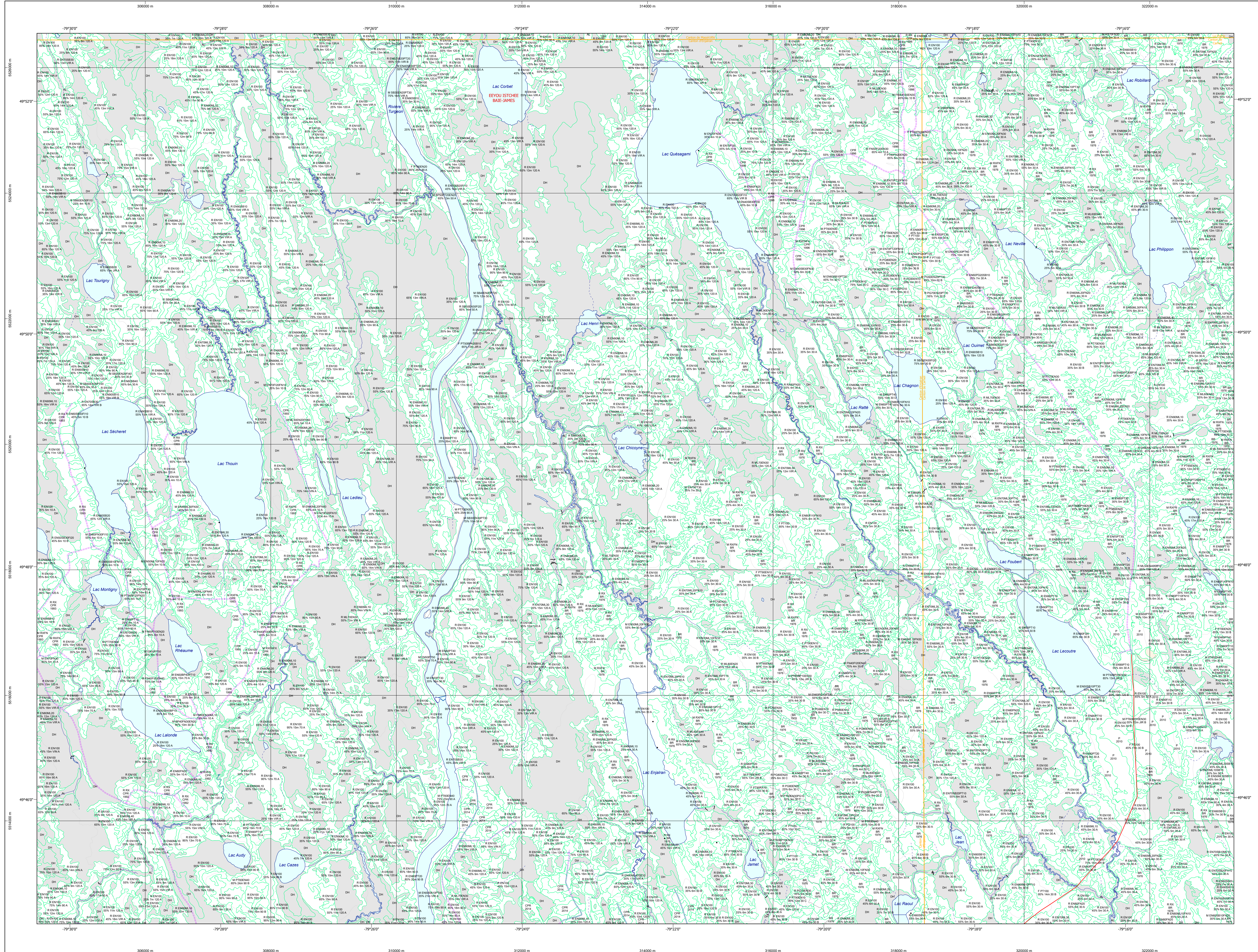


Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
EN	Essence de feuillus	X	X		
EN	Essence de résineux	X	X		
IM	Improductif	X	X	X	
NF	Non forestier	X	X		X

Exemple d'appellation

Code	Description	Intervention	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EN	Essence de feuillus	X	X		
IM	Improductif	X	X	X	
NF	Non forestier	X	X		X

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
Les résineux constituent 75% plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE	RÉSINEUSES	CODE	FEUILLEUSES	CODE	FEUILLEUSES
EB	Épérette blanche	BO	Bouleau gris	FO	Faîne noir
EN	Épérette noire	BJ	Bouleau jeune	FR	Faîne rouge
EU	Épérette rouge	BP	Bouleau à poquet (blanc)	FS	Faîne blanche
EV	Épérette de Norvège	CB	Chêne blanc	FZ	Faunes tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européen	CC	Caper corrompu	FR	Faunes intermédiaires
MI	Mélèze hybride	CG	Chêne à gros fruits	FZ	Faunes robustes indéterminés
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à grand feuillage	FE	Faunes à grosses feuilles
MO	Mélèze orange	CI	Chêne cocardé	NC	Noyer cendré
MR	Mélèze rouge	CL	Chêne à fruits doux	NO	Noyer noir
MT	Mélèze tannique	CO	Chêne à feuilles serrées	CA	Orme d'Amérique
PC	Pin rigide (des côtes)	CR	Chêne rouvre	OM	Orme
PE	Pin rigide	CS	Chêne scarpe	OV	Osier de Virginie
PI	Pin sylvestre	CT	Chêne tauzin	PT	Peuplier hybride
PN	Pin noir	EA	Érable argenté	PN	Peuplier naturel
PO	Pin rouge	EB	Érable rouge	PE	Peuplier d'Europe
PS	Pin sylvestre	ED	Érable blanc	PD	Peuplier de la vallée
RS	Résineux résineux	ES	Érable à sucre	PL	Peuplier de l'éclaircie
RN	Résineux non résineux	FE	Faîne blanc (feuilles)	PR	Peuplier à grosses feuilles
SB	Sapin baumier	FR	Faüne rouge	TA	Tilleul d'Amérique
SO	Sapin odorant	FS	Faüne blanche	TO	Thuya occidentalis
TO	Thuya occidentale	FN	Faüne non commerciale		

PEUPLIEMENTS	10	30	50	70	90	110	130
ÉQUIVALENTS (0 à 20)			(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)
PEUPLIEMENTS	Jeune inégale (JI)			Vieux inégaux (VI)			
INÉQUIVALENTS							
Étage							
	Intérieur (INT)			Supérieur (SUP)			
Structure verticale des étages de 7 m et plus							
Monétage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%						
B-étage (BU) ex: 110	Couverture > 25% et			Couverture > 25%			
Mûchage (MU)							
	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JI) et vieux inégaux (VI).						

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
BR	Brûls total	CA	Coupe d'assainissement
CH	Chûts total	CL	Coupe d'amélioration
DT	Dépassement total	CO	Coupe de d'entretien
EP	Épandage grave	CD	Coupe à diamètre limité
VER	Verges grave	CE	Coupe de présélection
INTERVENTIONS D'ORIGINE			
BRO	Brisques évités	CP	Coupe progressive inégale
CBA	Coupe par bandes	CJ	Coupe de jarriage
CBB	Coupe par bandes faibles	CP	Coupe progressive inégale
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJ	Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
CE	Coupe progressive inégale phase finale	CP	Coupe progressive inégale
CF	Coupe progressive inégale phase finale	CJ	Coupe progressive inégale
CFH	Coupe avec protection de la haute régénération et des tiges matures	CJ	Coupe progressive inégale
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJ	Coupe progressive inégale
CPT	Coupe avec protection des petites tiges matures et des tiges	CE	Éclaircie sélective
CRS	Coupe de régénération dans un brûlis	CS	Coupe progressive d'assainissement
CRS	Coupe de régénération dans un brûlis	CS	Coupe progressive d'assainissement
CRS	Coupe avec réserve de semencier	CS	Coupe progressive d'assainissement
CT	Coupe totale	CS	Coupe progressive d'assainissement
CS	Coupe de succession	DLD	Dégagement à diamètre limité et dégagement des arbres d'œuvre
EP	Éclaircie	DP	Dégagement partiel
ENS	Ensemencement avec mini-semis	DN	Dégagement complet de la régénération naturelle
ET	Éclaircie	ED	Éclaircie commerciale
FR	Friche	EC	Éclaircie commerciale d'entretien
PL	Plantation	EN	Ensemencement partiel
PLB	Plantation de boutures	ENL	Ensemencement local
PLR	Plantation de racines nues	EP	Éclaircie commerciale d'entretien
PLR	Plantation avec semis en récipients	ES	Éclaircie sélective individuelle
PRR	Plan de régénération pour constituer l'équipement d'un paraterrain	ES	Éclaircie sélective individuelle
RA	Régénération d'une infrastructure abandonnée	ES	Éclaircie sélective individuelle
RS	Régénération en vert d'un plan spécial d'aménagement	ES	Éclaircie sélective individuelle
RTS	Régénération en vert d'un plan spécial d'aménagement	ES	Éclaircie sélective individuelle
RTS	Régénération en vert d'un plan spécial d'aménagement	ES	Éclaircie sélective individuelle
PERTURBATIONS MOYENNES			
BPP	Brisques partielles	RE	Régime de régénération
CHP	Chûts partielles	REB	Régime de régénération avec bandes vertes
DEP	Dépassement partiel	REI	Régime de régénération avec éclaircie
EL	Épandage léger	REN	Régime de régénération avec éclaircie
VER	Verges partielles	RR	Régime de régénération avec éclaircie

CODE	TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénuisé ou semi-dénuisé humide	A	Adoube	0% à 3%
DI	Dénuisé ou semi-dénuisé sec	B	Bon	4% à 9%
AL	Aulnaie	C	Croûte	9% à 15%
		D	Douce	15% à 20%
		E	Écrou	20% à 25%
		F	Forêt	25% à 30%
		G	Gros	30% à 35%
		H	Haut	35% à 40%
		I	Inclinaison	40% à 45%
		J	Jacobine	45% et plus

CODE	NON FORESTIER	CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole	GR	Graviers
AEP	Aire d'emplacement et d'éclaircie de plus	IR	Site inondé, site exposé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	ND	Mieux faiblement perturbé par l'activité humaine (bois)
CF	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
		RO	Route et autoroute (empierre)

SERIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

Voies de communication et ponts
 - Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4
 - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier

Hydrographie écoforestière
 - Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie

Obstacles et Infrastructures
 - Bâtiment, silo, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pylône
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrage, barrage de castor
 - Remonte-mécanique
 - Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau
 - Courbe de niveau matresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Eskar
 - Morcellement
 - Morcellement foncier

Peuplement écoforestier
 - Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier

Métadonnées
 - Surface de référence géodésique
 - Système de référence géodésique
 - Projection cartographique
 - Origine des altitudes
 - Équidistance des courbes de niveau
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille
 - Longueur (origine méridien central)
 - Largeur (origine équateur)
 - Coordonnées d'origine
 - Facteur d'échelle

Données
 - Assise cartographique (données topographiques)
 - Métrage cartographique
 - Numéro inventaire adossé
 - Année des photos pour la production de la carte (Expertise de recouvrements géométriques)
 - Date de mise à jour provinciale
 - Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Informations forestières
 - 4^e programme
 - 2010
 - Juin 2021

Réalisation
 - Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
 - 2105, 4^e Avenue Ouest, Québec A1G 0C6
 - Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
 - Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.
 - La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration de MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

0 0.3 0.5 1 1.5 2km